



M. Didier ALAIME
Secrétaire général
De la CGT-Culture
12 rue de Louvois 75002

Paris, le 3 octobre 2012

Madame Aurélie FILIPPETTI
Ministre de la Culture
3 rue de Valois 75001 Paris

Objet : préavis de grève

Madame la Ministre,

A de très nombreuses reprises depuis cinq ans les personnels de votre département ministériel se sont mobilisés contre les politiques d'austérité et de destructions massives d'emplois entraînant un recul du champ d'intervention du ministère de la Culture, l'aggravation des conditions de travail ; l'externalisation, la privatisation, l'abandon pur et simple de missions de service public.

A l'opposé de ces politiques d'austérité imposées aux services et établissements de l'Etat nous revendiquons les moyens nécessaires au développement du service public culturel et à la pérennisation du financement des missions publiques.

A l'appel de la Fédération européenne de l'industrie, le 9 octobre représente une journée européenne d'action pour le développement de l'industrie et de l'emploi. Pour la CGT, il n'y a pas de développement économique possible dans un désert d'emploi et avec l'austérité proposée par le traité européen qui conduirait à 300 000 chômeurs de plus en France en 2013.

Sur l'emploi public la CGT désapprouve clairement la poursuite -voire l'aggravation- des suppressions dans de nombreux secteurs. En procédant à de nouvelles coupes massives, ce sont les missions publiques qui sont menacées et les conditions de travail des agents qui vont encore se détériorer.

Notre confédération, pour cette journée d'actions et de manifestations du 9 octobre pour l'emploi revendique :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de nouveaux postes dans la fonction publique et les services publics.

Il faut absolument mettre un coup d'arrêt à la politique de destructions d'emplois et que l'Etat donne enfin au ministère de la culture les moyens humains et budgétaires nécessaires à l'exercice de toutes ses missions. Créer des emplois et renforcer le budget du ministère, cela est indispensable non seulement pour lutter contre le recul du service public et la précarité (le MCC détient ce triste record dans la Fonction publique), mais aussi pour favoriser le redressement économique de notre pays. Force est de constater que ce n'est pas la voie prise par votre gouvernement.

La CGT-Culture exige au sein du Ministère de la Culture :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois,
- une vraie politique de maintien dans l'emploi,
- et réaffirme la nécessité et l'urgence de créations nettes d'emplois stables et statutaires.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 9 octobre 2012, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés. Ce préavis couvre tous les personnels titulaires, contractuels du Ministère de la Culture et de ses établissements publics, agents de droit public comme de droit privé qui voudraient s'inscrire dans cette journée d'action et de manifestation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Didier ALAIME
Secrétaire général de la CGT-Culture

